

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 448 6 avril 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

448

Domaine public

Roulons sur la jante !

Firestone, multinationale, décide de fermer, avec la brutalité du « management » américain, sa filiale suisse à Bâle-Campagne, Pratteln.

Réactions immédiates. La protestation cantonale prend très vite des dimensions nationales. M. Honegger, inaugurant en fanfare sa charge au Département de l'économie, reçoit une délégation du Conseil d'Etat, pose pour les photographes avec les magistrats bâlois, et annonce une grande action diplomatique. L'armée, les grandes régies devraient assurer des commandes exclusives.

Il y a longtemps qu'on n'avait vu une orchestration de cette ampleur.

Nous ne voulons pas ici jouer le trouble-sauvage. Et posons-le dès l'abord : les droits ouvriers méritent d'être intégralement défendus.

Cela dit, l'attitude fédérale appelle pourtant quelques remarques critiques :

— *Bulova, Matisa, les ateliers de montage de la General Motors, les raffineries du Rhône... jamais le Conseil fédéral n'a, en ces circonstances, affiché son intérêt. Il est vrai que cela se passait en Suisse romande. La Sarine définit-elle une sensibilité d'épiderme ?*

— *Que la maison mère soit américaine permet de faire vibrer la corde nationaliste; soit ! Mais les ateliers Bally, fermés à Brigue, n'émurent pas le Conseil fédéral. Pourquoi le droit abusif de disposer des salariés n'est-il condamnable que si le capitaliste propriétaire est étranger ?*

— *L'armée et les régies soutiendraient Firestone Suisse, toutes règles la sacro-sainte concurrence libérale oubliées pour l'occasion... Et ce, malgré la mauvaise qualité du produit, pourtant reconnue jusqu'ici, malgré les erreurs de gestion qui apparaissent clairement dans des documents¹ publiés ici et là. D'où une première question : de quel droit une subvention directe à une firme privée ? Si l'armée a besoin d'une fabrique de pneus, qu'elle nationalise Pratteln !*

— *Cette production qui empuantit à journées faites — nombreux sont ceux qui, parmi ces signataires de pétition pour le maintien de l'usine, vivent sous le vent de Pratteln depuis des années ! — est-elle technologiquement à portée de la Suisse ? Le marché suisse est étroit, pas besoin de le rappeler; et comment exporter, avec la lourdeur du franc ? Si le nouveau conseiller fédéral veut inaugurer une « nouvelle politique », qu'il en définisse les termes autrement que dans la perspective unique d'aller se pendre aux basques américaines et de faire donner la grosse caisse fédérale !*

C'est en toute circonstance que les droits ouvriers ont à être défendus, en toutes circonstances que les intérêts régionaux ont à être reconnus, même en Suisse romande. Et il n'y a pas, dans cette perspective, de méchants capitalistes étrangers et de bons capitalistes suisses.

M. Albert Tille, dans sa chronique de « 24 Heures », souhaitait bonne chance à M. Honegger. Sans ironie, précisait-il. Et, ajouterons-nous, avec le courage d'aller jusqu'au bout de sa logique; car le chemin est plus long qu'une simple traversée de l'Atlantique.

¹ Les désaccords avec la direction américaine de Firestone ne datent pas d'hier; ils sont par exemple apparus en 1973, lorsqu'il fallut négocier à nouveau l'accord liant l'entreprise établie en Suisse et la maison mère. Là déjà les négociateurs d'outre-Atlantique n'avaient pas voulu tenir compte du fait que Pratteln devait exporter le 40% de sa production à l'étranger pour tourner et que cela imposait en quelque sorte des accords de « non-belligérance » sur certains marchés...

DANS CE NUMÉRO

P. 2 : Courrier : Pour le chauffage électrique; p. 3 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Les grandes familles — Paysan, vaudois, radical — La démocratie, luxe du TCS; pp. 4/5 : Le tertiaire en Romandie, le secteur fourre-tout — Genève : L'arbre et la forêt — Dans la poche divine; pp. 6/7 : Une ville, un journal — Annexe : La disparition des plus petits — Nucléaire : phase décisive; p. 8 : Reçu et lu : La SSR et Ringier, main dans la main — Bagatelles.

Pour le chauffage électrique

Pierre Lehmann n'y allait pas, à juste titre, avec le dos de la cuiller : « La promotion du chauffage électrique direct continue. Malgré le fait incontesté et incontestable que cette méthode de chauffage aboutit à un gaspillage d'énergie qu'il faut bien qualifier d'irresponsable. Des compagnies d'électricité comme la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE)... considèrent comme un succès d'avoir su duper un nombre croissant de propriétaires et promoteurs en les persuadant de s'équiper de ce mode de chauffage... Si nous ne voulons pas nous laisser serrer dans l'étau nucléaire, il nous faut nous opposer fermement à la multiplication des maisons chauffées par des résistances électriques. C'est urgent » (cf. « La substitution du pétrole, mâchoire de l'étau nucléaire », DP 446).

Aujourd'hui, le directeur de la Compagnie vaudoise d'électricité répond à notre texte. Vous jugerez de ses arguments. Nous y reviendrons nous-mêmes, sans doute. Il faut que chacun dise clairement son avis, et que tous autant que nous sommes, nous trouvions, dans le développement de la controverse, à nous forger une opinion. C'est la condition « sine qua non » pour que nous puissions faire le « bon choix », que les groupes de pression parviennent ou non à étouffer l'idée du « moratoire » qui permettrait de réfléchir calmement.

Tout cela pour expliquer aussi que nous octroyons près de deux colonnes du faible volume de « Domaine Public » au directeur de la CVE pour s'expliquer, alors que les banques s'achètent par ailleurs des pages entières dans les quotidiens suisses pour vanter — accessoirement — le nucléaire.

(Réd.)

L'extension du chauffage électrique continue, malgré les affirmations contestables et contestées de votre rédacteur M. Lehmann (« Domaine Public » du 23 mars 1978). Celui-ci préfère en effet remplacer le pétrole par le pétrole... car il feint d'igno-

rer que le pire gaspillage est celui qui consiste à brûler une des plus précieuses et riches matières premières épuisables dont disposent les hommes, au lieu de la préserver pour les besoins futurs des industries de transformation (chimie, pharmacie, engrais, etc.).

La hargne antinucléaire de votre correspondant lui fait prendre une attitude un peu ridicule et bien peu favorable à la recherche d'une solution réfléchie au problème général de l'énergie.

Ce qui est incontestable, c'est que toutes les énergies seront nécessaires ces prochaines décennies pour éviter une pénurie catastrophique : le gaz, le charbon, le pétrole aussi bien que les énergies solaire et nucléaire; il faudra simplement faire le bilan des avantages et des inconvénients de chacune d'elles.

Pourquoi vouloir faire croire à une partie de la population que l'énergie nucléaire est diabolique ? Ce n'est pas le chauffage électrique qui est bête, c'est l'attitude de ceux qui refusent d'accepter la réalité de la prochaine pénurie de pétrole, qui a conduit certains gouvernements à favoriser le développement du chauffage électrique (200 000 logements sont chauffés à l'électricité en Finlande, 2,5 millions en Allemagne fédérale, 10 millions aux USA; en Norvège, 50% de tous les logements sont chauffés à l'électricité).

Nous savons bien que la pompe à chaleur, alimentée à l'énergie nucléaire, est un excellent système et qu'il faut le développer. Nous connaissons les avantages des pompes à chaleur et aussi leurs points faibles, à savoir une fiabilité qui laisse encore à désirer, des investissements plus lourds qu'avec les systèmes de chauffage concurrents et des frais globaux généralement plus élevés qu'avec ceux-ci. Nous sommes persuadés que les pompes à chaleur ont un grand avenir devant elles — et nous sommes même associés à leur développement — mais nous devons néanmoins constater qu'elles ne peuvent pour l'instant, se substituer systématiquement au chauffage traditionnel.

La consommation d'électricité s'est accrue en Suisse de 5% l'année dernière. La part prise par

le chauffage électrique dans cet accroissement est négligeable. A la très grande sécurité offerte par la production d'énergie nucléaire, M. Lehmann préfère-t-il vraiment les avantages offerts par le Torrey Canyon, Ekofisk ou l'Amoco-Cadiz ?

Le Conseiller fédéral Ritschard a raison de déclarer : « Il est vrai que les centrales nucléaires constituent également un problème. Mais elles ne sont en aucun cas le problème, même s'il y a des gens qui leur subordonnent le salut de la planète toute entière. Le problème énergétique du monde, et des Etats industrialisés en particulier, ne réside pas dans l'énergie nucléaire mais bien dans le pétrole ».

J. Desmeules

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les grandes familles

J'ai été à Zurich, ces jours derniers. Visiter le Musée des Beaux-Arts rénové, l'un des plus grands d'Europe, sans doute, et des plus magnifiques.

Rêvé un peu devant les deux portraits de Madame Lydia Wälti-Escher, encadrant celui de Gottlieb Keller, tous trois par Karl Stauffer — *Stauffer-Bern*, comme on l'appelait.

Et donc, Madame Wälti-Escher était la femme du Dr. Wälti, industriel zurichois, et par là la belle-fille du Conseiller fédéral Wälti, qui fut collègue de Ruchonnet. Elle était aussi la fille du célèbre Escher (Escher-Wyss-Platz, à Zurich), maître et créateur de la ligne du Gotthard.

(Très bel acte de fondation, signé par le président du Conseil d'administration, Escher; par le président de la Banque cantonale zurichoise, Escher; et par le président du Conseil d'Etat, Escher...)

Et donc, s'ennuyant un peu aux côtés de son industriel de mari — lequel s'obstinait à élever des buildings, immeubles de rapport, etc., sur les pelouses de la propriété familiale — elle comença par poser pour Stauffer-Bern, puis elle devint sa maîtresse, ce que je ne saurais lui reprocher, après vingt ans passés en compagnie des grands romantiques, Michelet, Hugo, Sand, Mus-

set, et les droits de la passion, et la sainteté de l'amour.

Et donc, son médecin lui ayant ordonné de changer d'air, elle se rendit à Florence, puis rejoignit Stauffer-Bern à Rome.

Et donc la famille Wälti, père et fils, s'émut de la chose, ce qu'on ne saurait déceimment reprocher à d'honnêtes bourgeois zurichois. Et avec l'aide de l'ambassade de Suisse à Rome, elle intervint fermement : Stauffer-Bern fut arrêté (puis relâché bientôt après) et Lydia Wälti-Escher fut internée dans une clinique psychiatrique (non, je ne vous parle pas de l'URSS), jusqu'à ce qu'elle consente à signer un acte de divorce comportant le versement au Dr. Wälti d'une somme de 600 000 francs (six cent mille).

Entretiens, Stauffer-Bern, homme d'un naturel apparemment mélancolique, s'était suicidé. Lydia se retira alors à Genève et mourut peu après, non sans avoir disposé de son énorme fortune en faveur des artistes suisses en fondant la « Gottfried-Keller-Stiftung »...

Petite boulotte, à la robe remontant jusqu'au menton, nullement prédestinée, semble-t-il, à une carrière sentimentale aussi dramatique.

Restent ces deux portraits, que moyennant deux francs les visiteurs peuvent admirer en bonne place, et qu'ils admirent, notamment les bourgeois zurichois, dont vraisemblablement les ancêtres s'indignèrent de l'aventure. Admirable puissance de l'art !

L'argent des ventes d'armes

Comment les deux portraits sont-ils venus là ? On peut admettre qu'ils ont été donnés par la famille, ou achetés par l'Etat, éventuellement avec l'aide d'industriels zurichois amis des arts, comme l'était Wälti lui-même, ayant gagné quelque argent — pourquoi pas ? — dans le commerce des armements, fruit bien mérité de l'aide qu'ils auront apportée à d'autres amants, pour leur permettre de quitter cette vallée de larmes, à destination d'un monde dont tout permet de supposer qu'il est meilleur.

A propos : la « Gazette de Lausanne » du 25 mars annonçait la mort, à 77 ans, de M. Raymond Burnat, ancien directeur du Centre patronal vaudois et ancien secrétaire général des groupements patronaux vaudois. Colonel commandant de la Brigade Frontière 1, il avait pris part comme lieutenant aux événements de novembre 1932, à Genève.

Il était fils d'un pasteur de Trélex.

Gudrun Enslin aussi était fille de pasteur.

Aucun rapport, naturellement.

J'espère qu'en dépit du mauvais temps, vous avez passé d'heureuses fêtes de Pâques. J.C.

Paysan, vaudois, radical

Les dernières élections vaudoises au Grand Conseil et au Conseil d'Etat ont mis en lumière la permanence d'un courant « paysan » (cf. DP 445, « Elections vaudoises : l'arrière-pays récupéré »), composante à part entière de l'« Entente » bourgeoise, le candidat PAI/UDC faisant pratiquement jeu égal (en nombre de voix) avec ses « alliés » libéraux et radicaux. Cette présence « paysanne » à l'exécutif cantonal ne doit cependant pas faire illusion : là comme ailleurs, c'est le parti radical qui tire les ficelles et c'est à cette formation politique — largement dominée aujourd'hui par des courants de droite — que le monde agricole devra demander des comptes. Voyez par exemple qui fait la loi à la Chambre vaudoise d'agriculture, fondée en 1920 par les dirigeants de treize organisations agricoles et dont le comité (élu à travers les organisations membres, sectorielles et régionales ou locales — voir un résumé précis de la situation dans « Le Pays vaudois » de la fin mars) a eu la composition suivante depuis sa création et jusqu'à maintenant : 36 radicaux, 4 libéraux, 3 PAI et 3 sans parti (actuellement, les forces représentées : 9 radicaux, 1 libéral, 2 PAI et 1 sans parti). En 1920, souligne le rédacteur du « Pays

vaudois », selon le vœu de ses fondateurs, la Chambre vaudoise d'agriculture ne devait pas avoir de « caractère politique »...

La démocratie, luxe du TCS

Un accroc, l'autre jour, dans la belle ordonnance de l'assemblée générale ordinaire de la section genevoise du Touring Club Suisse. 300 à 400 membres présents (sur 78 000 cotisants) pour la circonstance avaient enregistré sans surprises le traditionnel rapport d'activité lorsque, au chapitre des « propositions individuelles », la lecture d'une lettre provoqua l'ire du comité : par la voie d'une modification des statuts, le dr. Pierre Taponnier, par ailleurs membre du Rassemblement démocratique genevois, suggérait tout bonnement que le TCS change de visage : sauvegarde des intérêts des sociétaires et non plus celle de la circulation routière (!), compétence de l'assemblée générale pour les sujets d'intérêt général, et non plus compétence du seul comité, un cinquantième des membres pourraient demander la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, et non plus un cinquième, et cela entre autres propositions.

On attendra une année pour que cette lettre soit discutée : les juristes du comité ont eu raison d'une certaine impatience qui s'était fait jour dans la salle. En attendant, l'hebdomadaire du TCS, « Touring » (16 mars), lui, a tranché : on n'a que faire d'assemblées extraordinaires alors que l'assemblée annuelle est déjà si peu fréquentée... que de frais inutiles en perspective !... comparé à l'effectif total des membres, le comité de 17 personnes n'est-il pas aussi représentatif qu'une réunion de 300 sociétaires ?... et du reste, le comité n'a été saisi d'aucune plainte sur sa gestion du « club »... Pour peu, l'auteur du texte en viendrait à regretter l'existence même d'une assemblée générale : trop chère, trop pesante, la démocratie pour le TCS ! Ce n'est pas demain que le comité genevois sera gêné par les membres qui l'ont élu ; prochain test, sa prise de position sur le raccordement autoroutier français au réseau suisse.

Le tertiaire en Romandie

D'une édition à l'autre de son Bulletin d'information, la Confédération romande du travail (CRT) poursuit méthodiquement son travail de laboratoire, avec des recherches sur différents aspects de la vie économique et de la condition des salariés : de la crise monétaire à l'âge de la retraite, la CRT sait aborder sans complexe les plus difficiles sujets fournis par l'actualité, et les présenter avec une clarté étonnante.

La CRT, qui réunit au niveau romand la Fédération chrétienne du personnel des services publics (FChP) et celle des employés de Suisse (FCES), vient de publier une étude sur Le secteur des services en Suisse romande. On y trouve une description attentive, canton par canton, de l'évolution récente de l'emploi dans ce secteur, à la lumière des deux recensements des entreprises, de 1965 et 1975.

Le fourre-tout de l'économie

Dans les milieux syndicalo-socialistes, très axés sur le mouvement ouvrier, on connaît mal le secteur tertiaire, sorte de fourre-tout de l'économie dans lequel les statisticiens rangent pêle-mêle les activités et les branches économiques n'ayant rien à voir avec la production agricole, minière ou industrielle, et pas grand-chose à voir les unes avec les autres. Les choses demeurent si floues que, selon les pays, la fourniture d'énergie et les transports sont ou non considérés comme des services au sens tertiaire.

En Suisse, le secteur des services (tertiaire) comprend : le commerce (en gros et au détail), les banques, assurances et autres services financiers, les transports et télécommunications, l'hôtellerie-restauration, l'hygiène publique et les soins personnels, l'enseignement et la recherche, les professions libérales, toutes les administrations publiques et les organisations privées sans but lucratif, sans oublier les services domestiques et les services de nettoyage et d'entretien. Au total, un rassemble-

ment hétérogène de quelque 205 000 établissements (unités d'exploitation,) occupant 1 324 000 personnes, soit 49,4% de la main-d'œuvre de ce pays.

Pour la Suisse romande, Jura non compris, on comptait en 1975 322 453 personnes occupées dans le tertiaire, soit 54,6% de la main-d'œuvre active.

Il faut savoir que les effectifs du tertiaire sont inévitablement sous-estimés avec le système de recensement des « entreprises » que nous connaissons en Suisse : l'établissement étant l'unité considérée, tous les employés travaillant par exemple comme comptables ou nettoyeurs dans une exploitation industrielle sont recensés comme travailleurs du secondaire, et non comme « cols blancs ». Même si l'inverse est aussi vrai (par exemple pour le menuisier de grand magasin, mécanicien d'hôpital, etc.), on admet que ces « transferts statistiques » se soldent par un très net déficit au détriment du secteur des services. Pour preuve : alors que les recensements des entreprises de 1965 et 1975 attribuaient 1 098 000 et 1 324 000 personnes occupées au secteur tertiaire, le recensement de la population, effectué sur la base des professions et non de la spécialisation des employeurs, comptait déjà 1 434 000 personnes actives dans le « secteur 3 ».

D'un canton à l'autre

Par rapport à la moyenne suisse, trois cantons romands s'avèrent en avance dans la course à la civilisation post-industrielle des services : Genève bien sûr, Vaud aussi sans surprise, et le Valais, en raison du développement des activités liées au tourisme (voir tableau).

Même s'ils sont moins mono-industriels qu'on le répète depuis des décennies, Neuchâtel et le futur canton du Jura se distinguent par une proportion très élevée de travailleurs occupés dans le secondaire, la part du tertiaire dépassant tout juste 40%, respectivement 30%.

Quant à Fribourg, il est plein rattrapage : de 1965 à 1975, l'emploi dans le tertiaire a augmenté de

33,3% (Suisse + 21%), alors que le nombre de personnes occupées dans l'agriculture se réduisait de 34,6% (Suisse : — 32,2%) et celui des travailleurs de l'industrie de 6,0% (Suisse — 15,3%). Cette évolution particulièrement spectaculaire a été accélérée par l'augmentation du personnel dépendant de la Confédération à Drogens (place d'armes), Grolley et Romont (PAA), ainsi qu'à Grangeneuve (transfert de la Station fédérale de recherche animale, préalablement à Liebefeld). D'après la branche économique, celle qui regroupe les activités de transports et communications ainsi que l'hôtellerie vient partout en tête à l'intérieur du secteur tertiaire. Suivent : le commerce de détail, l'hygiène publique (sauf à Fribourg où il s'agit de l'enseignement) et l'enseignement (sauf à Genève où la quatrième place est occupée par les Banques et assurances).

Beaucoup de femmes

A part sa progression rapide, le secteur tertiaire se caractérise par la forte proportion de femmes qu'il occupe. Elles représentent plus de la moitié des personnes occupées dans le commerce de détail, dans l'enseignement inférieur et dans le domaine de la santé et des soins personnels. Cette forte proportion de femmes et le niveau relativement moins élevé de leur qualification expliquent beaucoup des difficultés rencontrées par le mouvement syndical dans le secteur tertiaire.

Le cas des vendeuses est à cet égard exemplaire : malgré les bas salaires, les horaires de travail défavorables et la relative homogénéité des emplois d'une entreprise à l'autre, la concentration croissante des entreprises commerciales, les vendeuses n'adhèrent pas volontiers à un syndicat, ni même à une organisation-maison. Elles répugnent à s'engager dans une action de longue haleine, qui risque de durer davantage que leur propre activité professionnelle, et surtout elles ne sentent pas toujours une solidarité trop solide de la part des autres travailleurs, surtout masculins.

Autre problème, qui ne va pas faciliter la tâche des syndicats romands d'employés : les centres de

décision se situent rarement sur place, du moins pour les grandes entreprises. Cela vaut particulièrement pour Genève, très dépendante de la Suisse alémanique et de l'étranger. Parmi les gros employeurs du tertiaire genevois, la SBS et Coop ont leur siège central à Bâle, La Placette y a sa centrale d'achat, tandis que de Zurich viennent les directives adressées aux sociétés et succursales genevoises de l'UBS, du Crédit suisse, de Jelmoli (Grand Passage), d'ABM, d'EPA/Unip, de Migros, etc.

Genève, plaque tournante

Mais les décisions concernant les services privés installés à Genève viennent aussi souvent d'outre-frontière, particulièrement d'Outre-Atlantique. La ville de Genève, souvent choisie par les Américains pour y installer leurs quartiers généraux européens, bénéficie d'une proportion très élevée d'emplois, certes « propres » et souvent bien rémunérés, mais aussi à la merci d'un trait de plume qui sera donné d'autant plus facilement que l'éloignement sera plus grand entre le lieu de décision et celui d'exécution.

Les ronds de cuir d'aujourd'hui ne sont pas toujours aussi confortablement planqués que l'on croit. Eux aussi sont désormais soumis à certaines pressions peu soucieuses des situations acquises. L'automatisation gagne rapidement du terrain dans les bureaux et même les magasins, les femmes traditionnellement nombreuses dans le secteur forment une inquiétante masse de manœuvres, les décisions de compression du personnel sont aussi brusques que dans l'industrie, les administrations (semi-)publiques n'étant pas davantage épargnées (coupures de subventions, réductions d'effectifs dans les établissements sanitaires et scolaires).

Réunir les forces

Si les employés ne veulent pas devenir les prolétaires de la civilisation post-industrielle, ils devront bien réunir leurs forces, par delà leurs différences et l'apparente hétérogénéité de leurs intérêts. Petite suggestion idéaliste : l'Association des Em-

ployés de Banque (ASEB), qui a si habilement su monopoliser et faire passer les revendications professionnelles, pourrait servir d'ouvreuse de brèche; les employés de banque dans le rôle de typos du tertiaire, qui dit mieux ?

Nombre de personnes occupées en 1975

	dans le tertiaire	% du total cantonal
Genève	110 518	71,4%
Vaud	113 944	59,8%
Valais	42 544	51,2%
Fribourg	27 417	42,1%
Neuchâtel	28 030	40,5%
Jura (3 districts Nord) . .	7 589	30,8%
Suisse romande (sans Jura)	322 453	54,9%
Suisse (tous cantons) . . .	1 324 120	49,4%

GENEVE

L'arbre et la forêt

C'est une tour. Pas un de ces nombreux silos à habiter qui parsèment les banlieues urbaines. Une tour ronde au toit pointu, pastiche de l'architecture du moyen-âge, une tour insolite plantée à Genève, au sommet du boulevard du Pont-d'Arve, en pleine ville.

C'est une tour qui ne veut pas mourir, et qui ne mourra pas parce que les bonnes fées, nombreuses, se sont penchées sur son sort.

C'est la Ville de Genève, tout d'abord, qui en décembre dernier dépose une requête en démolition, une requête « bidon », apprend-on trois mois plus tard, pour tester l'attachement des Genevois à cette construction.

C'est la « Tribune de Genève », ensuite, qui appelle les citoyens à exprimer leur opinion.

Ce sont les associations de défense du patrimoine qui exigent le classement du monument.

C'est enfin le chef du Département des travaux publics, M. Vernet, qui tape sur la table et refuse l'autorisation de démolir.

Véritablement, un conte de fées : les autorités à la tête du combat pour la préservation de l'habitat en ville, une presse qui se met au service des usagers, des citoyens entendus.

Mais les contes de fées réservent souvent aux enfants (de cœur) des réveils brutaux. Et celui-là ne fait pas exception. Jugez-en plutôt ! Revenons à la réalité. Le plan de quartier prévoit la démolition de tout un côté du boulevard que la tour couronne, en quelque sorte : voie expresse oblige. Les travaux doivent commencer incessamment. De cette réalité-là, personne ne parle; pas plus que des nombreuses démolitions et des changements d'affectation qui sont le lot quotidien de Genève et des grandes villes en général, au nom, bien sûr de la rationalité du trafic et ... du profit.

La tour subsistera donc comme une pièce de musée, destinée à calmer la « susceptibilité » des citadins.

En vérité, une sinistre farce dans laquelle autorités, presse et protecteurs des vieilles pierres, acteurs hypocrites, défendent l'arbre pour mieux abattre les forêts.

Dans la poche divine

Un certain nombre des entreprises suisses ont des origines chrétiennes; c'est le cas, par exemple, de la « Basler Handelsgesellschaft », dont la société fille « UTC International » vient de défrayer la chronique financière en rachetant la majorité des actions des Grands Magasins Jelmoli. Dans cette perspective, une note qui ouvre des horizons dignes d'intérêt : le banquier Alfred E. Sarasin, président de la « Basler Handelsgesellschaft », confirmait récemment qu'une partie des bénéfices est utilisée à faire avancer le Royaume de Dieu, sous forme de dons à des institutions chrétiennes, mais « jamais à une institution catholique » (« niemals eine katholische Institution »). Lu dans « Bilanz », magazine économique.

Une ville, un journal

La concentration dans la presse quotidienne bernoise ne date pas d'hier, c'est le moins que l'on puisse dire ! La fusion, annoncée pour 1979, des deux principaux quotidiens bernois — par leur tirage — couronne en fait un mouvement engagé il y a des années.

Il y a quinze ans, la ville de Berne comptait cinq quotidiens dont quatre annonçaient une couleur politique : « Der Bund » (libéral-radical), les « Neue Berner Nachrichten » (catholiques, démocratiques), la « Neue Berner Zeitung » (PAB-UDC), la « Berner Tagwacht » (socialiste) et un quotidien sans attache politique mais de tendance bourgeoise, le « Berner Tagblatt ».

Depuis, les « Neue Berner Nachrichten » ont disparu. De son côté, la « Neue Berner Zeitung » a été absorbée par le quotidien « Emmenthaler Blatt » qui a alors adopté un nouveau nom, la « Berner Zeitung ». Enfin, la « Berner Tagwacht » a absorbé le quotidien socialiste biennois « Seeländer Volkszeitung ». Le 1er janvier de l'année dernière, événement important : la « Berner Zeitung » et les « Tages-Nachrichten » fusionnaient sous le titre de « Berner Nachrichten », ce quotidien devenant le plus important du canton par le tirage, environ 80 000 exemplaires. Et en dernier lieu donc, se produisait ce que certains attendaient — mais pas si rapidement ! — les « Berner Nachrichten » et le « Berner Tagblatt » renonçaient à leur identité pour se confondre sous le nom de « Berner Zeitung », exhumé des archives pour l'occasion...

Après Zurich

Cette nouvelle fusion provoquera l'apparition sur le marché d'un quotidien bernois dont le tirage sera, au départ, d'environ 120 000 exemplaires, ce qui le placera au troisième rang des quotidiens suisses après « Blick » et le « Tages Anzeiger » qui tout deux paraissent à Zurich et qui tirent à plus de 250 000 exemplaires. Au sommet de la hiérarchie, si l'on prend en compte également le

nouveau titre bâlois, les journaux se rangent peu à peu sur le classement des grands centres urbains !

Pour rester dans le canton de Berne, suivra à distance « Der Bund » avec ses 60 000 exemplaires, et fort loin derrière, le « Bieler Tagblatt » (dont l'édition du Seeland s'appelle « Seeländer Bote »), « TW », journal socialiste, le « Burgdorfer Tagblatt » (fondé en 1831), le « Langenthaler Tagblatt » (associé à la « Solothurner Zeitung »), le « Berner Oberländer » (qui paraît à Thoune sous le nom de « Berner Oberländer Nachrichten ») et le « Thuner Tagblatt »; ajoutons qu'à Interlaken, l'« Oberländisches Volksblatt » paraît cinq fois par semaine et que la « Solothurner Zeitung » publie, dans la région limitrophe, une « Berner Rundschau »...

La question primordiale que pose Kurt Bollinger¹ est d'actualité, une fois de plus : le nombre des titres reste élevé, mais qui peut dire exactement quelles sont leurs armes et leurs attraits, dans tous les domaines (techniques ou journalistiques), face aux géants qui se profilent progressivement ? On constate que dans le canton de Berne chaque ville importante a un journal local : Bienne, Langenthal, Berthoud, Interlaken, Thoune et Berne bien entendu; partout règnent des situations de monopole sauf à Berne et Thoune (et Bienne où un journal gratuit, « Biel-Bienne », tente de faire sa percée), mais à quelle indépendance rédactionnelle correspond vraiment ces positions dominantes sur le marché publicitaire ?

Le nouveau quotidien « Berner Zeitung » disposera de trois imprimeries ce qui devrait faciliter une distribution rapide dans le centre du canton. Jusqu'à aujourd'hui, les « Berner Nachrichten » avaient manifesté un beau dynamisme et réussi à donner satisfaction à beaucoup de lecteurs, mais les annonceurs n'ont pas utilisé ce support dans une mesure jugée suffisante. Le « Berner Tagblatt », qui a été le premier dans le canton de Berne à adopter, il y a une trentaine d'années, des méthodes journalistiques moins traditionnelles,

¹ « La presse suisse : structure et diversité ».

s'essouffait depuis quelques années. En revanche la publicité y restait abondante : c'était même un des gros tirages gérés par l'agence Orell Füssli Publicité. La fusion donnera-t-elle satisfaction aux annonceurs ? La tendance politique du nouveau journal est déjà marquée, ce sera le centre-droite. Le rédacteur en chef des « Berner Nachrichten », qui fit partie autrefois du Parti socialiste, a été jugé trop progressiste et trouvera un emploi administratif, s'il le veut bien...

La gauche démunie

Un seul journal de gauche fait face à cette concentration et aux autres journaux, tous d'opinion bourgeoise. « TW » (Tagwacht) tire un peu plus de 10 000 exemplaires. C'est très peu, et c'est ce même titre que, il y a quelques années, les comités responsables auraient volontiers laissé disparaître, lui qui fut une fois un des journaux socialistes les plus dynamiques de notre pays. L'abandon est-il encore possible ? Pour le moment la gauche ne semble pas avoir trouvé une politique d'information, d'autant plus que des tribunes libres, la diffusion d'informations sur les congrès et autres manifestations du Parti socialiste bernois donnent l'impression d'une ouverture de la presse, laquelle ne se reflète que fort rarement dans les commentaires rédactionnels !

Il est vrai que les procédés techniques les plus avancés imposent pratiquement la création de journaux tirant à 100 000 exemplaires et plus. Au surplus, l'organisation de « sondages d'opinion », tel que celui de la « Basler Zeitung » vient d'organiser parmi ses lecteurs, permet de calquer l'imprimé sur les tendances de l'opinion qu'il s'agit — au pire — de flatter. Toute cette évolution marque une tendance préoccupante de l'édition : les lecteurs étaient déjà hors-jeu depuis longtemps; aujourd'hui le « management » d'un journal, et surtout d'un grand journal, est devenue chose trop sérieuse pour que les journalistes (évincés une fois de plus de l'expérience bernoise, cf. DP 447) y trouvent leur place; qui contrôlera les éditeurs et leurs hommes de confiance, leurs financiers ?

Disparition des plus petits

« Le Gutenberg », organe hebdomadaire de la Fédération suisse des typographes et de la Fédération suisse des ouvriers relieurs et cartoniers (adresse utile : Monbijoustrasse 33, 3000 Berne) poursuit depuis quelques semaines une très intéressante et utile mise à jour de la presse suisse, sous la plume d'Oscar Hiestand. Empruntons à cette synthèse quelques éléments de constat au chapitre de la concentration, tout en notant bien que la disparition de titres ne correspond pas nécessairement à une diminution qualitative de la diversité de la presse.

O. Hiestand précise donc : « De 1939 à 1973, le tirage global de la presse suisse a augmenté de 52%, malgré la disparition de 112 journaux pendant cette période; cette diminution de titres sest fait sentir principalement entre 1955 et 1960 : les journaux qui paraissent de une à quatre fois par semaine voient leur tirage diminuer de 32%, et 117 titres disparaître; la presse quotidienne s'augmente de cinq unités et le tirage de cette catégorie croît de 70%; les effets de la restructuration ont donc essentiellement touché les petits ».

Travaux d'experts

Les sources, jusqu'en 1975, ne manquent pas qui permettent de suivre l'évolution de la presse suisse; ce sont tant les enquêtes de la Commission des cartels (début 1974) que les travaux de la commission d'experts chargée de préparer la révision de l'article 55 de la Constitution fédérale, « Droit de la presse-aide à la presse » (la « concentration de presse » : « Non seulement la disparition complète de journaux par suite de rachats, mais aussi l'absorption d'un journal, jusque là indépendant, par une grande entreprise de presse, la transformait en feuilles indépendantes en feuilles « jumelées »... Dans ce dernier cas, tout est commun entre la feuille principale (publication mère) et la feuille absorbée, sauf le nom; dans cer-

tains cas, la feuille rachetée garde encore une feuille locale propre, éventuellement aussi pour les annonces, tandis que le reste, le « manteau », est repris par la publication mère »).

Les chiffres mis à jour par « Le Gutenberg » : mis à part les feuilles d'annonces gratuites, cette statistique tient en compte tous les journaux qui paraissent au moins une fois par semaine, pour autant qu'ils soient orientés vers l'actualité ou vers une classe sociale, et qu'ils n'aient pas le caractère spécifique des hebdomadaires :

Nombre de journaux selon la langue

Année	Allemande ± %	Française ± %	Italienne ± %	Total ± %
1939	280	107	21	408
1950	257 — 8,2	100 — 6,5	18 — 14,3	375 — 8,0
1960	263 + 2,3	103 + 3,0	16 — 11,1	382 + 1,8
1969	232 — 11,8	92 — 10,6	16 0,0	340 — 11,0
1976	209 — 10,0	66 — 28,3	17 ¹ — 12,5	292 ² — 14,1

¹ dont 3 en langue romanche

² dont 129 paraissent 5 à 8 fois par semaine, 87 2 à 4 fois et 76 hebdomadaires

Nucléaire : phase décisive

Avec la mise au point des conclusions de la commission du Conseil national chargée d'examiner le projet de modification de la loi sur les installations nucléaires, la bataille parlementaire sur le nucléaire est entrée dans une phase décisive.

Voyez les milieux patronaux et de la haute finance « rôder » aussitôt leurs arguments ! Le droit de ratification réservé aux Chambres fédérales par la dite commission en cas d'édification d'une centrale inspire les commentaires suivants à la Société pour le développement de l'économie suisse (bulletin du 21.3.78) :

« (...) Une telle procédure serait propre à entraîner considérablement les décisions et revêt dès lors un caractère fort problématique; ne peut-on pas y voir un certain excès de démocratisation comme aussi dans l'abandon de la disposition se-

Les derniers « cas » significatifs : la progressive disparition de la « Gazette de Lausanne » (après la fusion de 1972 avec le « Journal de Genève »); l'absorption des « Tages Nachrichten » de Münsingen par la « Berner Zeitung; la réorganisation rédactionnelle entre « 24 Heures » et la « Tribune-Le Matin »; le passage des journaux radicaux « Luzerner Tagblatt » et « Zuger Tagblatt », 30 000 exemplaires à eux deux, sur les rotatives du très démocrate-chrétien « Vaterland » (33 licenciements); le déménagement du « Courrier de Genève », désormais composé et imprimé à Fribourg, en collaboration avec « La Liberté » (28 collaborateurs perdent leur poste dans l'opération); la formation, à Fribourg, sous l'impulsion de Publicitas, d'un pool qui regroupe « La Gruyère », « La Liberté » et son supplément « Noir-Blanc »; l'absorption des « Basler Nachrichten » par la « National Zeitung » (67 licenciements et 30 retraites anticipées); la collaboration technique et rédactionnelle de la libérale « Gazzetta Ticinese » avec le « Giornale », la publication de la droite milanaise.

lon laquelle les autorisations générales seraient impératives pour les cantons et les communes ? Ces concessions accordées au milieu qui adoptent à l'égard de l'énergie nucléaire un attitude fondamentalement négative ne vont-elles pas peser d'un poids trop lourd pour l'approvisionnement suffisant de notre pays en énergie ? Le but des délibérations parlementaires va donc être de trouver un juste milieu entre les restrictions nécessaires et un refus quasi-doctrinaire de l'énergie nucléaire ».

On serait curieux de savoir quelle dose de « démocratisation » paraît souhaitable à ces milieux, s'ils refusent le contrôle du Parlement sur les décisions en question...

Et la conclusion, sous forme de chantage, qui sous-tendra, à n'en pas douter, tous les débats à venir : « Il en va de la survie actuelle et future de l'économie nationale ».

La SSR et Ringier main dans la main

L'organisation actuelle de la presse helvétique craque décidément de partout. Pour faire moins de bruit que la « fusion » bernoise (cf. pages 6 et 7), la concentration en cours des magazines spécialisés dans les programmes de radio et de télévision en Suisse alémanique est certainement aussi lourde de conséquences.

Depuis une dizaine d'années, dans notre pays comme partout en Europe, la concurrence est rude dans ce secteur considéré comme un des plus rentables du monde de la presse (quoi de plus tentant que de suivre la multiplication des récepteurs tv?). Le marché était jusqu'ici fermement tenu par trois « grands », engagés dans une farouche concurrence : « Tv-Radio-Zeitung », l'organe officiel de la SSR, « TR7 », édité lui par un des deux géants de la presse d'outre-Sarine, Jean Frey, dont le tirage pourrait monter prochainement à plus de 350 000 exemplaires s'il parvient à se greffer sur le nouveau quotidien bernois, et « Tele », apparu dans les kiosques en 1967, une production de Ringier qui ne pouvait manquer l'occasion d'étendre son empire.

Dans ces conditions, on mesurera mieux l'importance du « coup » commercial que vient de réussir Ringier en parvenant à mettre la dernière main à une fusion de « Tele » (234 428 ex.) et « Tv-Radio-Zeitung » (110 000 ex.). Dans la corbeille de mariage, cette dernière apporte, bien sûr, le petit côté officiel de ses programmes que l'éditeur de « Blick » ne saurait manquer d'exploiter pour supplanter son dernier concurrent... Curieuse — c'est le moins que l'on puisse dire — opération qui permet à une société privée de faire fructifier le monopole de la SSR !

— 1er avril : une débauche de plaisanteries à travers la presse suisse, comme d'habitude; la tradition veut également que le lendemain les journaux « gorillent » les lecteurs qui ont « marché ».

Où l'embrouille devient sévère, c'est lorsque — dans le cadre de la collaboration fructueuse que l'on sait — le « Journal de Genève » reprend son édition du lundi 3 avril le texte paru le 1er avril dans la « Gazette de Lausanne » à propos de « phénomènes inexplicables dans le Gros-de-Vaud », et que « 24 Heures » signale par ailleurs comme un poisson d'avril gros comme le bras, dans sa revue des perles de l'humour journalistique romand. L'humour a ses frontières; la réputation de sérieux du quotidien vaudois impressionne toujours les rédacteurs du bout du lac.

BAGATELLES

La « social-démocratie » bavaroise bénéficie de l'existence d'une institution spécialisée dans la formation, l'académie Georg von Vollmar; celle-ci a essaimé en Suisse où on organise, sous le même sigle, des cours pour les membres du Parti socialiste suisse sur l'éducation des adultes, la formation politique, l'économie; certains de ces cours ont lieu en Suisse, d'autres à Kochel, en Bavière.

* * *

Manifeste 77. Ou les syndiqués acceptent de fonder un groupe autonome et paient leur liberté d'action par une diminution des prestations actuellement offertes par la FTMH (caisse-maladie, entre autres) et un manque de crédibilité, au moins au début de l'expérience, face au patronat, ou ils renoncent à ce projet et acceptent la nomination d'un nouveau secrétaire (à la place de J.-C. Gründisch, licencié, comme on sait) et d'un nouveau comité : telle était l'alternative offerte par lettre à tous les membres de la section montheysanne de la FTMH; ils ont donc tranché. Face à la scission possible, il paraissait nécessaire de clarifier les enjeux... A propos de l'unité d'action syndicale, « Le Peuple valaisan » (hebdomadaire du parti socialiste) publie dans son édition du 24 mars dernier des documents fort significatifs du climat qui régnait à Monthey... en juillet 1920, il y a plus de cinquante ans; à l'époque la section montheysanne

nouvellement créée du « Syndicat chrétien social » demandait aux camarades de la FOMH de l'époque à faire partie de la commission ouvrière (habilitée à négocier avec le patronat de l'industrie chimique). Quelques lignes extraites de la réponse du secrétariat de Sierre de la FOMH : « (...) Nous sommes forcés de douter de votre sincérité, car diviser c'est affaiblir et affaiblir une organisation ouvrière, c'est nuire aux ouvriers, c'est entraver toute amélioration des conditions d'existence, c'est compromettre le succès de nos revendications en cours; diviser n'est pas servir les intérêts de la classe ouvrière, au contraire, c'est servir les intérêts du patron; celui-ci n'aime rien mieux que de voir dans son entreprise deux, trois et de plus, différentes organisations ».

* * *

Les conseillers communaux de Renens (VD) ont bien de la chance de compter dans leurs rangs l'écrivain militant (progressiste) Gaston Cherpillod. Les interventions de ce dernier se signalent en effet, non seulement par leur bien-fondé, mais aussi par un style qui, il faut bien le noter, fait le plus souvent défaut à ce genre d'exercice. Voyez par exemple l'envolée de l'auteur du « Gour noir » à propos de la création de garages pour cyclomoteurs : « La motion que j'ai l'honneur de développer devant vous plaide pour un moyen de transport individuel dont vous n'usez sans doute guère, étant donné qu'il n'avantage pas la majesté parlementaire. Sauf deux ou trois jeunes élus et des éléments douteux tels que votre serviteur, les conseillers communaux se déplacent, comme dit la chanson, à cheval en voiture ou en bateau à voile. Mais ce moyen de transport est utilisé par de nombreux Rennanais, ouvriers, apprentis, écoliers. Quand les cyclomoteurs apparurent sur le marché il y a environ quinze ans, peut-être ne prévoyaient pas leur diffusion massive; leur entreposage ne suscitait pas de problèmes. (...) » Voilà des phrases bien senties qui pourraient donner un relief nouveau à des retransmissions des débats par la télévision locale !